## République française



## COMMUNE D'AMBES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES **DELIBERATIONS** DU CONSEIL MUNICIPAL

23 Nombre membres élus Nombre membres élus en exercice: 15 SEANCE DU 23 JANVIER 2023 À 19H00

présents:

13

Le Conseil Municipal d'Ambès,

représentés :

01

Vu les articles L.2121-09 et suivants du Code Général des

votants:

14

Collectivités Territoriales,

absents:

01

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Kévin SUBRENAT, Maire.

Date de la convocation:

19 janvier 2023

PRESENTS:

Kévin SUBRENAT, Maire ;

Certifié exécutoire Compte tenu de l'envoi en

Préfecture le :

Éric PASQUET, David VIELLE, Sandrine VILLENAVE, Jacques RAYNAL et Mylène ROUDAUD adjoints au Maire; Laurence LAVEAU, Michel RATON, Philippe GIACOMETTI, Sandra

GARRIT, Alain MALTERRE, Yann VANNIER, Hanif OUBROU, conseillers

municipaux.

Et de la publication en ligne

ABSENTE REPRÉSENTÉE :

Catherine LABARRERE donne procuration à Mylène ROUDAUD,

Le Maire.

ABSENT:

Franck LACOSTE

SECRETAIRE DE SEANCE :

Éric PASQUET

## <u>DÉLIBÉRATION N° 009 01 2023 - FINANCES - DEMANDE DE SUBVENTION - AIDE A LA</u> MANIFESTATION ODYSSÉES 2023 – DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

Présentation par Mylène ROUDAUD.

Le Festival les Odyssées se déroulera le vendredi 25 et le samedi 26 août 2023. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une aide financière auprès du Département de la Gironde, selon le plan de financement suivant :

| Nature de<br>l'opération      | Coûts prévisionnels<br>TTC | Subventions sollicitées              | Autofinancement |
|-------------------------------|----------------------------|--------------------------------------|-----------------|
| Festival des<br>Odyssées 2023 | 125 000 €                  | Département de la Gironde<br>3 500 € | 121 500 €       |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter, pour l'organisation des Odyssées 2023, une aide financière auprès du Département de la Gironde selon le plan de financement suivant :

| Nature de<br>l'opération              | Coûts prévisionnels<br>TTC | Subventions sollicitées              | Autofinancement |
|---------------------------------------|----------------------------|--------------------------------------|-----------------|
| Festival des<br>Odyssées 202 <b>3</b> | 125 000 €                  | Département de la Gironde<br>3 500 € | 121 500 €       |

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents.

Fait et délibéré le 23 janvier 2023 Pour expédition conforme.



Accusé de réception en préfecture 033-213300049-20230123-DEL-2023-01-009-DE Date de télétransmission : 27/01/2023 Date de réception préfecture : 27/01/2023